

Michel Barnier à Budapest

Par [JFB](#) le jeu 29/11/2007 - 11:52

En déplacement à Budapest le 5 novembre dernier, l'actuel ministre de l'agriculture et de la pêche, M. Michel Barnier, s'est notamment entretenu avec son homologue hongrois, M. József Gráf, mais aussi des viticulteurs d'Etyek. L'OCM (Organisation Commune du Marché) viticole et l'avenir de la PAC (Politique Agricole Commune) figuraient au coeur des débats. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ancien ministre des affaires étrangères (poste qu'il a occupé en 2004-2005), a gardé de cette fonction et de ses enjeux un goût prononcé pour la diplomatie et la défense d'une certaine idée de l'Europe... et de la France !



Après un petit déjeuner de travail avec les présidents et vice-présidents des commissions agricoles et des affaires européennes du Parlement, Michel Barnier s'est rendu dans le supermarché Cora de Törökbálint pour l'inauguration, aux côtés de Vincent Roussel, président de Match et de la Chambre de commerce franco-hongroise, des semaines françaises dans le réseau des enseignes Cora et Match (dans le cadre de l'année économique de la France en Hongrie).

Inauguration suivie d'un entretien avec le Premier ministre, Ferenc Gyurcsány, avant le départ de la délégation française vers Etyek où Michel Barnier s'est entretenu avec son homologue hongrois, József Gráf, également ministre du développement rural.

Le ministre français a ensuite visité deux caves et s'est entretenu avec les viticulteurs autour du thème de la réforme de l'OCM viticole.

L'OCM

Le 4 juillet dernier, la Commission a proposé une réforme en profondeur de l'OCM vitivinicole. Les négociations, qui ont commencé à la mi-octobre, portent sur la libéralisation du secteur, selon la logique globale envisagée par Bruxelles qui proposait l'arrachage de 200 000 ha de vignes (volume revu à la baisse depuis lors), la libéralisation des droits de plantation après 2013, la suppression immédiate de toutes les formes de soutien, en particulier la distillation de crise, ou encore

l'assouplissement des règles d'étiquetage.

“Autant la France peut partager les principaux objectifs de cette réforme, autant d'importantes divergences apparaissent quant aux moyens mis en oeuvre pour les atteindre. Cette réforme ne pourra être acceptée par la France que si elle prend en considération les intérêts bien compris de la filière viticole française et européenne”, avait déclaré Michel Barnier lors de cette proposition de réforme en juillet dernier.

La France, qui s'était élevée avec force contre l'orientation initiale des premières communications de la Commission, souhaite une réforme en profondeur de l'OCM tournée vers un objectif de reconquête et d'expansion dans un marché mondial en développement. La stratégie proposée par le ministre consiste à placer le secteur dans un environnement stable lui permettant de se restructurer. Pour cela, il considère qu'il est important de ne pas libéraliser les droits de plantation, y compris après 2013, dans un contexte de surproduction, de concevoir l'arrachage comme un outil de gestion du potentiel, mais non comme un objectif de régulation de marché, ou encore de conserver des mesures de régulation du marché compte tenu de la variabilité de la production.

La France affirme également son attachement au maintien des règles actuelles de production et d'élaboration des AOC viticoles, ainsi qu'à la protection de l'ensemble des mentions traditionnelles existantes, et insiste sur la nécessité d'amender certaines propositions de la Commission portant notamment sur les règles d'étiquetage, les pratiques oenologiques et les signes de qualité des produits.

L'avenir de la Politique Agricole Commune (extraits de la déclaration commune franco-hongroise)

«Première politique économique de l'Union européenne, la politique agricole commune (PAC) garde aujourd'hui toute sa raison d'être. (...) Le développement d'une agriculture européenne durable dont les finalités dépassent les frontières des Etats membres nécessite des moyens communautarisés».

«En réaffirmant ses trois grands principes fondateurs, solidarité financière, unité du marché et préférence communautaire, la PAC doit répondre aux objectifs qui lui sont assignés. Elle doit notamment permettre d'assurer l'indépendance et la sécurité alimentaire de l'Union européenne, contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux, préserver les territoires ruraux et participer à la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration de l'environnement».

«S'agissant des négociations commerciales multilatérales, les deux pays sont favorables à un développement équitable des échanges. Ils ne sauraient accepter un accord à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) que s'il est équilibré, réciproque et global. Ce n'est pas le cas aujourd'hui».

Le bras de fer se poursuit avec les Etats-Unis

Quelques jours avant sa visite à Budapest, Michel Barnier a effectué un déplacement à Washington au cours duquel il a abordé les sujets d'actualité qui sont au coeur des enjeux économiques et commerciaux entre la France, l'Union européenne et les Etats-Unis dans le domaine agricole et alimentaire.

S'agissant des négociations de l'OMC, Michel Barnier a souligné que la France ne saurait accepter un résultat déséquilibré. Il a rappelé les concessions déjà faites par l'Union européenne, qui appellent de la réciprocité de la part des Etats-Unis, comme des autres partenaires. Il a constaté, à cet égard, qu'alors que l'Union européenne avait effectué une profonde réforme de la PAC en 2003, les Etats-Unis s'apprêtaient à reconduire, peu ou prou, les soutiens traditionnels du Farm Bill (loi agricole américaine).

En outre, le ministre a relayé un message de fermeté sur la reconnaissance et la protection internationales des indications géographiques, avec une référence particulière aux progrès qui restent à accomplir dans l'accord sur le vin entre l'UE et les Etats-Unis.

La suspension par la France de la culture commerciale des OGM (dans l'attente d'un nouveau texte de loi au printemps), les exportations européennes de viandes et de produits transformés (frappés, depuis 1997, par un embargo au titre de l'ESB), ou encore le problème de contournement du dispositif de défiscalisation du biodiesel (qui favorise abusivement les exportations américaines et déséquilibre la filière européenne) figurent parmi les questions qui ont par ailleurs été soulevées par le ministre français en déplacement.

F.L.

•
Catégorie

Agenda Culturel